



Contribution méthodologique à l'évaluation du système de vulgarisation de l'Office de Mise en Valeur Agricole de Souss-Massa : cas du CMV 803 (Oulad Teima)

Herzenni A.

ir

Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.).

La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique

Paris: CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1)

1993

pages 151-156

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400084

To cite this article / Pour citer cet article

Herzenni A. Contribution méthodologique à l'évaluation du système de vulgarisation de l'Office de Mise en Valeur Agricole de Souss-Massa : cas du CMV 803 (Oulad Teima). In : Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.). La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique. Paris : CIHEAM, 1993. p. 151-156 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1))



http://www.ciheam.org/ http://om.ciheam.org/



Contribution méthodologique à l'évaluation du système de vulgarisation de l'OMVA de Souss-Massa : cas du CMV 803 (Oulad Teima)

Abdellah Herzenni INAV, Rabat (Maroc)

Résumé. L'évaluation du système de vulgarisation de l'Office de mise en valeur agricole de Souss-Massa (OMVA) a eu lieu au Centre de mise en valeur (CMV) 803 d'Oulad Teima. L'intérêt de cette méthode de psychologie sociale et cognitive réside dans les trois séances de discussion qui ont fait ressortir les différentes perceptions des partenaires de la région ainsi mis en présence. Chaque séance ayant sa spécificité et ne regroupant pas le même nombre d'acteurs, ce qui a permis l'établissement d'un certain nombre de critères d'évaluation et une typologie des exploitations. Des priorités ressortent et l'ensemble du système de production a pu être examiné. C'est la démarche participative qui a été retenue comme devant s'inscrire dans une dynamique de changement impliquant l'ensemble des acteurs sociaux concernés : vulgarisateurs, cadres, consultants et agriculteurs.

Mots clés. Méthode – Maroc – Vulgarisation – Evaluation – Système de production – Zone rurale – Exploitation agricole – Communication – Contraintes.

I. – Introduction

Le CMV1 803 d'Oulad Teima intervient sur un vaste périmètre composé de 7 CR (Communes rurales) dont quatre s'étendent plutôt en montagne. Son activité est néanmoins centrée en plaine (CR O.Teima, Sidi Moussa et Gfifat). Elle touche en particulier le périmètre de l'oued Issen, irrigué par le barrage Abdelmoumen, et d'importants secteurs agrumetiers et maraîchers en RD et en RG de l'oued Souss, alimentés par les pompages dans la nappe phréatique. Cette zone en plaine est l'une des plus riches du Souss, voire de l'ensemble du pays.

Le présent texte est fondé sur trois séances de travail, chacune ayant sa propre spécificité. La première a été consacrée à l'écoute des agents de vulgarisation du CMV, la seconde à une discussion entre ces derniers, d'autres cadres de l'Office et les consultants appelés à évaluer le système de vulgarisation local. La troisième enfin a regroupé les participants aux deux premières séances et les agriculteurs d'un village du périmètre d'Issen.

Les résultats des séances sont restitués ici sous forme d'une contribution d'ordre méthodologique fondée sur la mise en perspective de perceptions différentes des mêmes phénomènes par les acteurs sociaux concernés.

On passera en revue dans ce qui suit, pour chaque séance, les thèmes abordés dans les discussions afin de dégager les différences des points de vue relatifs à chaque thème abordé. Les avantages de la méthode adoptée seront soulignés en conclusion.

II. – Zonage implicite des secteurs d'intervention par les vulgarisateurs et les autres acteurs

1. Première séance (avec les vulgarisateurs exclusivement)

Les croquis ci-joints visualisent « la quantité » d'espace perçue par les divers acteurs. Dans le cadre de la première séance consacrée aux vulgarisateurs, on notera les surfaces réduites perçues – celle sur laquelle est focalisée l'attention et probablement l'activité de chacun d'eux.

Le premier vulgarisateur se concentre sur des parties de secteur remembré de l'oued Issen, le second sur une zone céréalière en voie de transformation rapide grâce au creusement de puits et à l'introduction de spéculations nouvelles (maraîchage, agrumes). Les deux autres vulgarisateurs se partagent la rive gauche de l'oued Souss mais n'interviennent que sur des aires limitées.

En fait, les secteurs d'intervention de chacun des vulgarisateurs constituent de petits îlots dans la vaste zone du CMV, comme en témoigne également le nombre très réduit d'agriculteurs de contact : entre 5 et 10 par vulgarisateur.

La perception de leur espace d'intervention par les vulgarisateurs, telle qu'elle a été visualisée par euxmêmes, traduit la faiblesse des moyens dont ils disposent (moyens de déplacement notamment, ou méthode d'organisation de ces moyens) et permet de s'interroger, indépendamment de tout jugement de valeur, sur leur niveau et leurs besoins de formation.

2. Seconde séance

La seconde séance, élargie aux autres cadres du CMV et de l'Office, contribue à « agrandir » quelque peu l'espace d'intervention du CMV.

L'espace du premier vulgarisateur est ainsi étendu à un secteur de source et à un secteur de forte salure, celui du second vulgarisateur à des aires forestières et de parcours ; les aires d'intervention des deux autres vulgarisateurs sont également mieux ciblées. On précise les diverses spéculations pratiquées et on rajoute la forêt.

3. Troisième séance (en présence des agriculteurs du village Faidat)

Cette séance a été consacrée au village de Faidat, en présence de ses représentants et de toute l'assistance ayant participé à la deuxième séance.

Lors de la première séance, les vulgarisateurs ne « voyaient » à Faidat que le secteur remembré. Des ajouts ont été apportés en seconde séance, relatifs aux terrains situés hors de Faidat et appartenant aux habitants de ce village.

Lors de la troisième séance, la présence des villageois permet de distinguer, outre le secteur remembré, des parties de terrain anciennement irriguées, avant l'implantation du barrage, et aujourd'hui exclues de l'irrigation et des aménagements! La discussion pendant la séance est l'occasion pour les villageois de réclamer la mise en valeur de ces terrains marginalisés.

III. – Perception des systèmes de culture et d'élevage

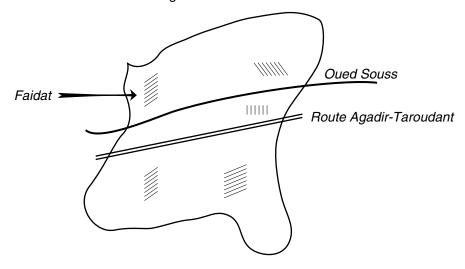
Ce thème et les suivants ont été débattus au sujet du village de Faidat, afin de profiter en séance plénière (3e séance) de la présence et de la participation aux discussions des ressortissants de ce village.

1. Première séance

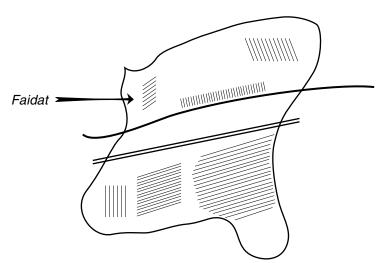
Les vulgarisateurs centrent leur intervention sur l'inapplication des assolements prescrits par l'Office.

CMV 803. Secteurs de plaine Evolution des perceptions des secteurs d'intervention par séance de travail

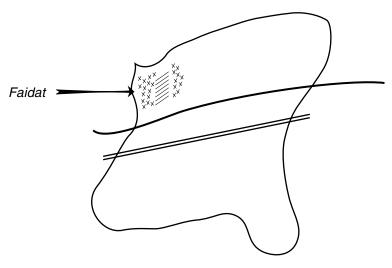
1ère séance : vulgarisateurs du CT et évaluateurs



2ème séance : les mêmes plus autres agents de l'ormva-SM



3ème séance : les mêmes plus agriculteurs de Faidat (discussions centrées sur le village)



CIHEAM - Options Mediterraneennes

2. Deuxième séance

La même attitude est maintenue par l'assistance, avec quelques précisions relatives aux assolements prévus non appliqués.

3. Troisième séance

Le débat est enrichi par l'intervention des agriculteurs. Ces derniers justifient la non application stricte des assolements prescrits par des arguments tels que la nécessité des plus grandes surfaces céréalières consacrées à la consommation humaine et animale, l'absence de rentabilité du maraîchage en raison des aléas du marché et du coût prohibitif de l'eau par rapport aux bénéfices attendus, leur préférence marquée pour la luzerne plutôt que pour le bersim, malgré les doses d'eau et les coûts plus élevés.

En même temps, les agriculteurs soulignent qu'ils ne se soustraient pas aux efforts de vulgarisation. Les conseils des vulgarisateurs en matière de techniques culturales sont appliqués, les essais de soja entrepris dans la zone se sont avérés concluants et ils sont disposés à adopter cette culture.

IV. – Perception des types d'exploitation en présence dans la zone

1. Première séance

La différenciation entre exploitations est exprimée essentiellement sous l'angle du degré de conformité ou de non conformité aux assolements prescrits. Un deuxième critère est privilégié, la sur-utilisation ou la sous-utilisation de l'eau d'irrigation.

2. Deuxième séance

Des critères plus construits apparaissent tels que : les lieux d'habitat des exploitants, les degrés d'intégration de terroirs différents – et complémentaires – au sein de l'exploitation selon le degré de dispersion des parcelles en zones de plaines, de piémont et de montagne, les doses d'eau consommées, plus au moins quantifiées. L'utilisation de ces critères aboutit à la définition de trois catégories d'exploitants :

 exploitations disposant de motopompes d'appoint, exploitations ne pratiquant que des céréales, exploitations polyvalentes: céréales, maraîchage, fourrage.
3. Troisième séance
La participation des agriculteurs permet d'apporter des précisions essentielles, d'appliquer la typologie esquissée, et même d'indiquer le poids statistique de chaque type d'exploitation identifié.
Des précisions d'abord par rapport aux critères utilisés lors des séances précédentes :
☐ la majorité des exploitants de Faidat réside sur place, ☐ la complémentarité des terroirs ne joue que pour une minorité, ☐ un seul agriculteur dispose d'une moto-pompe dans le village.

Les critères utilisés lors des deux séances précédentes se sont révélés donc peu pertinents. Cet écart par rapport à la réalité restituée par les agriculteurs est symptomatique des risques d'erreur dans les évaluations et dans les interventions des cadres techniques de l'Etat.

Les critères retenus en fin de compte pendant la séance, et sur la base d'un consensus de l'assistance, sont la dimension de l'exploitation, le mode de faire-valoir, la part de l'élevage laitier dans l'exploitation, le degré d'indivision (ou inversement de partage entre co-héritiers) et le poids des migrations selon les

CIHEAM - Options Mediterraneennes

ménages. Le croisement de ces divers critères aboutit à la typologie suivante, entièrement différente de celle adoptée précédemment :
 exploitations disposant de bovins de race pure, de surface supérieure à 5 ha, la plupart en indivision environ 10% du total des exploitations (80 exploitations); exploitations disposant de race pure, croisée ou locale (surface moyenne de 5 ha et moins): 30% des exploitations; exploitations disposant exclusivement de bovins de race locale et pratiquant essentiellement la céréali culture (petite surface de moins de 5 ha): 60% des exploitations.
V. – Hiérarchisation des contraintes et des problèmes
1. Première et deuxième séances
Les cadres techniques de l'Office s'en tiennent à deux constats :
 □ l'assolement n'est pas pratiqué, □ les agriculteurs trouvent l'eau trop chère alors qu'elle est en fait souvent gaspillée.
2. Troisième séance
La présence des agriculteurs contribue à l'évocation d'un nombre plus élevé de contraintes :
☐ l'eau d'irrigation est trop chère ;
☐ l'agriculteur est astreint à la payer quelle que soit la qualité – défectueuse – du matériel d'aspersion mis à sa disposition ;
☐ les parties Est et Ouest du terrain de Faidat, anciennement irrigué, sont exclues aujourd'hui de l'irriga tion et des aménagements ;
☐ les dossiers de remembrement n'ont pas tenu compte des partages entre co-héritiers afin que soi imposée la contribution financière (participation directe) aux propriétés — considérées comme indivises malgré leur morcellement antérieur — supérieures à 5 ha (application du code des investissements agri coles de juillet 1969) ;
☐ certains secteurs connaissent des problèmes de salure ;
des agriculteurs sont désireux d'acquérir des bovins de race pure mais ne veulent pas se fier aux pépi niéristes locaux.
VI. – Hiérarchisation des besoins et attentes vis-à-vis de la vulgarisation agricole
1. Première et deuxième séances
Les cadres techniques de l'Office concentrent leurs observations sur la nécessité d'un nombre plus élevé d'encadrants vulgarisateurs et de la mise à leur disposition de moyens suffisants (moyens de déplacemen en particulier).
2. Troisième séance
La hiérarchisation établie avec la participation des agriculteurs aboutit aux propositions suivantes, pa ordre de priorité :
accorder aux agriculteurs des facilités pour l'acquisition de bovins de race pure (crédit, connaissance du bon vendeur) ;

CIHEAM - Options Mediterraneennes

□ résoudre les divers problèmes cités plus haut ;
prévoir la présence constante d'un vulgarisateur sur place afin qu'il prodigue tous les conseils nécessaires aux agriculteurs, notamment en matière d'itinéraires techniques relatifs aux céréales et au soja ;
☐ créer une coopérative de service comme l'ont suggéré les vulgarisateurs, bien que l'objet en soit enco- re très vague.
VII. – Conclusion
L'exercice a porté essentiellement sur l'ensemble du système de production avec un essai de typologie des exploitations agricoles. Cette approche permet dans une première étape de saisir les tendances d'évolution essentielles et d'effectuer une hiérarchisation des problèmes et des solutions possibles. Après validation de cette hiérarchisation par les compléments de recherche, il conviendrait d'étendre l'investigation à d'autres échelles :
 □ systèmes de cultures, □ cultures, □ exploitations, parcelles, □ élevage dans ses diverses composantes
L'approche s'inspire des recherches actuelles en psychologie sociale et en psychologie cognitive où la problématique de la communication occupe une place centrale. Elle s'inscrit aussi dans une dynamique de changement impliquant l'ensemble des acteurs sociaux concernés. Son adoption dans les démarches de vulgarisation a un certain nombre d'avantages :
une connaissance du milieu physique et humain très rapide et à moindre coût, grâce à la mise à contribution directe de tous ceux concernés, y compris les illettrés, dans le processus de connaissance ;
☐ la possibilité de cerner les perceptions des uns et des autres, les uns par rapport aux autres, et donc de mieux saisir les stratégies et les enjeux en présence ;
☐ la connaissance du niveau de formation des participants et donc l'opportunité d'identifier les déficits de compétences éventuels et d'élaborer des programmes de formation adaptés ;
☐ les aspects didactiques intrinsèques à la méthode, et donc utiles comme outils de formation continue ;
□ la démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs concernés constitue en soi un support et un facteur de changement. Des acteurs impliqués dans une réflexion commune sont appelés en effet – c'est dans la logique de la méthode – à contribuer ensemble, quels que soient les obstacles rencontrés, à des prises de décision consensuelles allant dans le sens de l'amélioration de la situation existante.
Note

1. Les OMVA, au nombre de 9 au Maroc, interviennent en plaine irrigable et sont responsables des grands travaux d'équipement et de mise en valeur hydro-agricoles. Les CMV sont les antennes locales des Offices.

